Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212202345-20260605-260606-DE

DEPARTEMENT
des COTES D'ARMOR

Arrondissement
de GUINGAMP

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE de PLOUVARA

n°26-06-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 15
Membres présents : 13 ***Convocations le 28/05/2026***
Votants : 15

Objet : Cadeaux départ CM2

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Mr NICOLAS Cyril, Maire.

Etaient présents : C.NICOLAS - C.BANIEL - S.L'HOSTELLIER - D.LECOQ - A.MEHEUT - C.LE GRAET - M.JEAN - A.GAUTIER - T.BERTHAUD - A.LE MEHAUTE - N.GUILLOSSON - G.CORNEC - P.SYLVESTRE

Absentes excusées : L.TURBAN - J.MARIETTE

Madame Liliane TURBAN a donné pouvoir à Madame Annyvonne MEHEUT

Madame Josiane MARIETTE a donné pouvoir à Monsieur Cyril NICOLAS

Secrétaire de séance : S.L'HOSTELLIER

Monsieur Tony BERTHAUD, conseiller délégué aux services scolaires et périscolaires, informe les membres du Conseil Municipal qu'une calculatrice est traditionnellement remise aux élèves de CM2 de la commune à l'occasion de leur passage en classe de 6e.

Jusqu'à présent, une participation financière des familles extérieures (domiciliées hors commune) était demandée, fixée à 50 % du prix d'achat pour le premier enfant et à 25 % pour le deuxième enfant d'une même fratrie.

Cette année, 15 élèves de CM2 sont concernés (8 scolarisés dans l'école publique et 7 dans l'école privée). Le coût unitaire de la calculatrice, proposé par l'entreprise Bureau Vallée, s'élève à 19,89 € TTC, soit un montant total de 298,35 € TTC.

Monsieur BERTHAUD propose que la commune prenne en charge l'intégralité du coût de ces calculatrices, sans participation des familles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette proposition à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,
Cyril NICOLAS

Le secrétaire,
Stéphanie L'HOSTELLIER